



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 115345

Texte de la question

M. Paul-Henri Cugnenc attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le véritable bain de sang auquel est soumis actuellement le peuple d'Iraq au bord de la guerre civile. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître l'état de sa réflexion en la matière.

Texte de la réponse

La France partage l'inquiétude de l'honorable parlementaire sur la dégradation de la situation en Irak et sur le glissement de ce pays dans la guerre civile et dans le chaos. L'exode des populations civiles irakiennes que l'on constate actuellement ne fait qu'accroître les clivages communautaires dans ce pays et constitue désormais un très lourd fardeau pour les États limitrophes. Une logique purement militaire est impuissante à surmonter cette situation. Trouver une issue à cette crise suppose avant tout de restaurer pleinement la souveraineté de l'Irak et de relancer un processus politique de réconciliation nationale que les États de la région et la communauté internationale dans son ensemble doivent appuyer. Il s'agit de dégager les termes d'un consensus entre toutes les composantes de la société irakienne sur les institutions et l'avenir du pays. Avec ses partenaires de l'UE, la France soutient toute démarche visant à assurer la sécurité et la stabilité en Irak, qu'il s'agisse du projet de « pacte international pour l'Irak », coprésidé par le gouvernement irakien et les Nations unies, de l'initiative de la ligue arabe, visant à encourager la tenue d'une conférence d'entente nationale inter-irakienne ou encore des démarches des pays de la région (Jordanie, Arabie saoudite...) ayant pour objet d'améliorer le dialogue interconfessionnel et les relations inter-ethniques en Irak.

Données clés

Auteur : [M. Paul-Henri Cugnenc](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115345

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 19

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2616